

## «LA TRUITE SAUMONÉE» PANNEAUTE POUR LA PROCHAINE OUVERTURE

[Depuis l'édition PDF de la Charente Libre du mercredi 06 février 2019 page 12](#)

### MAGNAC-SUR-TOUVRE

La réglementation change pour la prochaine ouverture de la truite sur la Touvre: la pêche ouvrira comme d'habitude le 9 mars mais les truites fario capturées devront être immédiatement relâchées jusqu'au 12 avril inclus. Le Conseil d'Administration de l'AAPPMA a programmé samedi dernier de poser de nouveaux panneaux réglementaires afin d'informer les pêcheurs de ces nouvelles dispositions. Des panneaux invitant les pêcheurs à limiter volontairement leurs captures et à ne pas pêcher sur les frayères afin de permettre à la population de truites fario de se maintenir, voire de croître, ont été également implantés. Huit volontaires, membres du Conseil d'Administration, gardes-pêche particuliers et conseillers techniques de l'AAPPMA, se sont retrouvés à 9h salle Marcel Pagnol à Magnac-sur-Touvre et se sont répartis en trois équipes qui ont sillonné les berges de la Touvre pour panneauter l'ensemble des rives de la rivière. L'opération s'est terminée à 12h et les volontaires, satisfaits du résultat, ont partagé un pot de l'amitié avant de se séparer.

(Charente Libre)